

## Programme de stage parlementaire Rapport annuel 2021-2022



Assemblée générale annuelle  
Association canadienne de science politique  
Le 7 juin 2022

Paul Thomas  
Directeur

**Site Web :** <https://pip-psp.org/?lang=fr>    **Twitter :** @PIP\_PSP    **Instagram :** @pip-psp  
**Facebook :** <https://www.facebook.com/ParlInternship/>



## Mot du directeur

Je suis heureux de présenter le rapport annuel 2021-2022 du Programme de stages parlementaires (PSP) à l'Association canadienne de science politique (ACSP).

La pandémie de COVID-19 a grandement modifié l'expérience de la cohorte de stagiaires de 2021-2022 par rapport à celle des années précédentes. Une fois de plus, le Programme a commencé avec une période d'orientation essentiellement virtuelle en septembre. À plusieurs reprises, les stagiaires ont été appelés à collaborer au moyen de rencontres virtuelles étant donné les variations en matière d'assouplissement des restrictions de santé publique en fonction des taux d'infection et d'hospitalisation. Pourtant, malgré les impacts de la « vague Omicron », particulièrement en janvier et en février, l'amélioration générale de la situation de santé publique a permis aux stagiaires de terminer leur stage en présentiel, de même que de participer aux voyages d'études du Programme au Royaume-Uni, dans l'Union européenne, aux États-Unis, en Ontario et au Québec. Le PSP a également pu accueillir les visites en personne des programmes de stages provinciaux et du Congressional Fellowship, et reprendre la série de dîners-causeries et de réceptions organisée par le Président de la Chambre des communes pour la communauté du Programme.

Malgré ce retour graduel à la « programmation régulière », il est également devenu évident que plusieurs pratiques et compétences mises à profit pendant la pandémie continueront d'enrichir le PSP à l'avenir. Les stagiaires ont poursuivi la tenue de réunions virtuelles avec des universitaires, des politiciens et d'autres personnalités publiques, ce qui n'était pas possible pour les cohortes précédentes qui ne misaient que sur les réunions en présentiel. Ils ont également acquis de nouvelles compétences en matière de participation en ligne qui leur seront utiles au sein de l'environnement de travail hybride qui se dessine à mesure que la pandémie de COVID-19 se résorbe.

Un élément qui est demeuré inchangé malgré la pandémie, c'est le soutien indéfectible des divers partenaires du PSP. Nous sommes très reconnaissants envers nos commanditaires, qui ont choisi d'accorder la priorité à leurs contributions au PSP malgré les nombreuses pressions qu'ils subissaient. En plus de leurs responsabilités habituelles envers le Programme, l'agente de liaison de la Chambre des communes du PSP, Danielle Labonté, ses successeurs, Jeffrey LeBlanc et Stéphanie Haché, ainsi que l'assistante du Programme, Melissa Carrier ont également travaillé sans relâche pour veiller à ce que les stagiaires soient tenus au courant des nouvelles directives relatives à la COVID-19 à l'intérieur de la Cité parlementaire et qu'ils disposent des ressources nécessaires pour travailler à distance.

Le parrain du PSP, le Président de la Chambre des communes, Anthony Rota, a également donné de son temps sans compter, non seulement pour rencontrer les stagiaires pendant leur orientation, mais aussi pour travailler avec nous à la reprise des dîners pour les stagiaires, les commanditaires et les députés hôtes. Nous tenons également à remercier le vice-président, le député Chris d'Entremont, d'avoir pris la relève en tant qu'hôte du dîner d'hiver pendant l'absence du Président Rota. De même, le greffier de la Chambre des communes, Charles Robert, a partagé son expertise avec les stagiaires en plus de les guider lors du renouvellement de l'entente de service du PSP par l'ACSP et la Chambre. Cette année, nos députés hôtes ont également fait des pieds et des mains pour aider les stagiaires à s'intégrer au sein de leurs bureaux, et ce, malgré les perturbations causées par les élections, la pandémie et



les manifestations qui se sont prolongées à Ottawa en février.

Je suis également très reconnaissant du soutien continu de l'ACSP. Le personnel de l'ACSP, y compris la directrice générale, Silvana Danesi, l'administratrice, Michelle Hopkins, et le coordonnateur financier, Tim Howard, continuent de trouver des façons novatrices d'aider le PSP à s'adapter à la pandémie ainsi qu'aux nouvelles mesures administratives. Le conseil d'administration, et en particulier la présidente de l'ACSP, Cheryl Collier, le vice-président, André Lecours, et le secrétaire-trésorier, Jörg Broshek, a également fourni de précieux conseils au moment de la reprise des activités en personne.

Les derniers que je tiens à remercier, mais non les moindres, sont les stagiaires de cette année – Élisabeth Bergeron, Charles Bernard, Anne Campbell, Harriet Crossfield, Jonathan Ferguson, Annyse Hawkins, Ryan Jamula, Angelica Kalubiaka, Wynn Rederburg et Rayna Sutherland – pour la résilience et la souplesse dont ils ont su faire preuve alors que nous nous adaptions à la pandémie et que nous tentions de définir la « normalité » postpandémie du PSP. J'ai hâte de voir ce que l'avenir vous réserve.

Salutations,

Paul Thomas  
Directeur, Programme de stage parlementaire



## Avant-propos : un aperçu du PSP

Le Programme de stage parlementaire (PSP) est une initiative unique et non partisane de travail-études rémunéré qui permet chaque année à 10 nouveaux diplômés d'universités canadiennes de travailler pour des députés canadiens et d'entreprendre un programme d'études universitaires et de perfectionnement professionnel. Le Programme a trois objectifs :

- offrir une possibilité d'apprentissage aux jeunes Canadiens;
- fournir des adjoints hautement qualifiés aux députés;
- améliorer les connaissances du public au sujet du Parlement.

Chaque stagiaire exerce des fonctions auprès d'un député du parti ministériel et d'un député de l'opposition pendant la durée du Programme. Les stagiaires participent également à des séminaires hebdomadaires, préparent des documents de recherche originaux et entreprennent des voyages d'études dans d'autres assemblées législatives, et ce, tant au Canada qu'à l'étranger. Ils reçoivent un salaire modeste pendant le Programme, qui se déroule de septembre à juin. Plus de 500 stagiaires ont terminé le Programme, et bon nombre d'entre eux ont amorcé une brillante carrière au sein de la fonction publique, du milieu universitaire, ou du secteur caritatif, ou encore en politique, en affaires ou en journalisme.

Le regretté député Alfred Hales a d'abord proposé la création du Programme dans une motion de la Chambre des communes présentée en 1969. Les députés ont renvoyé la question à l'unanimité au Comité permanent de la procédure et des opérations, [qui a recommandé](#) que le PSP soit administré conjointement par la Chambre des communes et l'[Association canadienne de science politique](#) (ACSP), un organisme de bienfaisance voué à la promotion de l'étude du gouvernement et de la politique au Canada. Cette entente est toujours en vigueur. Pour assurer la position non partisane du PSP à la Chambre, les Présidents de la Chambre des communes en sont les parrains. Cette tradition s'est récemment poursuivie, en 2019, lorsque l'honorable Anthony Rota, 37<sup>e</sup> Président de la Chambre, a accepté d'agir à titre de parrain après son élection. Le greffier de la Chambre collabore aussi avec les stagiaires sur une base régulière.

Le partenariat entre la Chambre et l'ACSP est régi par une entente de service qui a été renouvelée le 1<sup>er</sup> janvier 2022, et ce, pour une autre période de trois ans. En vertu de l'entente, la Chambre facilite le jumelage des stagiaires auprès des députés et fournit un soutien administratif par l'entremise d'un adjoint du Programme à mi-temps. L'adjoint appuie bon nombre des activités du PSP, y compris les réunions du Programme, les événements, le recrutement, l'orientation et la correspondance. L'entente de service permet également au PSP d'avoir recours à diverses ressources de la Chambre, comme les salles de réunion, les services de traduction et les cours de formation linguistique. De plus, le [Règlement administratif relatif aux députés](#) de la Chambre des communes permet aux stagiaires de bénéficier de certaines mesures de soutien offertes au personnel des députés, par exemple, l'accès à des fonds de déplacement pour les visites dans les circonscriptions. La Chambre désigne un cadre supérieur, actuellement Stéphanie Haché, à titre d'agent de liaison de la Chambre des communes avec le Programme dans le but d'aider à résoudre les problèmes qui pourraient survenir.

Le financement des salaires des stagiaires et des activités du Programme est assuré par un éventail de commanditaires externes qui fournissent divers niveaux de soutien. L'ensemble des commanditaires représentent un échantillon diversifié d'entreprises canadiennes,



d'associations industrielles et d'organismes gouvernementaux. Plusieurs « amis » du PSP fournissent également de l'aide ou du soutien en nature dans le cadre de projets précis. Le Programme doit beaucoup à ces partenaires dévoués, et en particulier à ses deux commanditaires platine – le Conseil de recherches en sciences humaines et la Banque de Montréal –, qui fournissent ensemble près du quart du financement de base du PSP.

L'ACSP emploie le directeur du PSP à titre de directeur administratif et universitaire à temps plein du Programme. Le directeur organise et préside le comité de sélection des stagiaires; planifie le programme d'orientation; enseigne et supervise les séminaires hebdomadaires et le « caucus interne »; conseille les stagiaires au sujet de leur jumelage; supervise la rédaction des documents de recherche des stagiaires; assure la liaison avec les intervenants du Programme (commanditaires, anciens stagiaires, universitaires, personnel de la Chambre, députés); organise les événements annuels (dîners, réceptions, etc.). Le directeur est également responsable du budget, de la collecte de fonds, de la rédaction de demandes de subvention, des ententes avec les intervenants, du rapport annuel, des communications, de la gestion des ressources humaines du PSP, ainsi que de l'aide aux stagiaires en vue d'obtenir un emploi après le Programme. Divers membres du personnel de l'ACSP appuient le directeur du Programme en matière d'administration et de planification financières, tandis que le conseil d'administration de l'ACSP assure la gouvernance générale et la reddition de comptes pour le PSP.

Le comité consultatif du PSP, composé de représentants de l'ACSP et de l'Association des anciens stagiaires parlementaires (AASP) ainsi que de commanditaires et d'amis du Programme, assure une surveillance et fournit des conseils supplémentaires. Le comité consultatif se réunit deux fois par an pour examiner les projets de rapports annuels et semestriels et fournir des commentaires et un soutien au directeur du Programme. De nombreux anciens stagiaires du PSP donnent également de leur temps afin de promouvoir le Programme, recueillir des fonds, guider les candidats potentiels, donner des conseils aux nouveaux stagiaires qui aménagent à Ottawa, et faciliter le réseautage des stagiaires actuels ainsi que leur recherche d'emploi après le stage.



## Introduction

Toutes les cohortes de stagiaires parlementaires doivent relever des défis inattendus. Grâce à l'amélioration de la situation en matière de santé publique, les stagiaires de 2021-2022 ont pu effectuer beaucoup plus d'activités en personne que leurs prédécesseurs de 2020-2021. Néanmoins, le groupe a dû continuer de faire preuve d'une grande souplesse en raison des perturbations et des changements rapides de priorités engendrés par la 44<sup>e</sup> élection générale fédérale en septembre 2021, le début de la vague Omicron de COVID-19 en décembre 2021, l'arrivée et l'occupation du Convoi de la liberté en janvier 2022, l'invocation subséquente de la *Loi sur les mesures d'urgence*, ainsi que l'invasion russe en Ukraine en février 2022.

Malgré ces défis, le Programme a continué d'offrir aux stagiaires une occasion de travail-études exceptionnelle et non partisane. Tous les stagiaires ont pu effectuer des stages à temps plein auprès d'un député de la Chambre et d'un député de l'opposition en plus de participer à des séminaires hebdomadaires et de participer à des voyages d'études au Canada et à l'étranger. Ils ont également organisé des « dîners-causeries » avec d'éminents Canadiens ainsi que des visites à Ottawa dans le cadre de programmes de stages provinciaux, et partagé leurs expériences au moyen de webinaires interactifs. De plus, les stagiaires terminent la rédaction de documents de recherche originaux sur un éventail de sujets d'actualité, y compris la reconnaissance des terres autochtones dans les délibérations de la Chambre des communes et l'incidence de la COVID-19 sur les menaces à la sécurité des députés. La poursuite du PSP malgré l'incertitude continue et l'évolution rapide des restrictions en matière de santé publique témoigne de la résilience et de la capacité d'adaptation des stagiaires.

L'année 2021-2022 a permis la réalisation de progrès continus dans la modernisation du Programme en tant qu'employeur, et des efforts continus en vue de renforcer la situation financière et les dispositions administratives du PSP ont été déployés. Plus particulièrement, le salaire des stagiaires a atteint 27 000 \$, et le PSP a accueilli sept nouveaux commanditaires et amis du Programme.

La partie I du présent rapport annuel 2021-2022 présente les stagiaires et passe en revue leurs nombreuses activités tout au long de l'année. La partie II examine le processus de recrutement pour la cohorte de 2021-2022 et présente les stagiaires sélectionnés. Enfin, la partie III du rapport est consacrée à l'administration du PSP, y compris une mise à jour financière et un examen de la planification stratégique pour l'année à venir.



## Partie I : Activités des stagiaires 2021-2022

### Cohorte 2021-2022 du PSP

Pour la première fois de son histoire, le Programme a accueilli 11 stagiaires en 2021-2022. En septembre, l'une des nouvelles stagiaires, Alison Tardif-Plante, a été recrutée par la Chambre des communes à titre de greffière à la procédure et a quitté le PSP à la fin du mois.

Étant donné que les élections fédérales de 2021 ont retardé le jumelage avec les députés, le directeur a communiqué avec les autres candidats retenus lors du processus de recrutement afin de pourvoir le poste vacant. Heureusement, Rayna Sutherland a pu se joindre à nous à la mi-octobre. Elle a suivi une version abrégée du programme d'orientation de la part du directeur pendant que les autres stagiaires terminaient leur stage auprès des commanditaires, puis s'est jointe aux stagiaires pour les entrevues avec les députés. M<sup>me</sup> Sutherland s'est révélée un atout précieux à l'équipe, et a ainsi démontré que bon nombre des personnes figurant sur la liste de candidats suppléants pourraient remplir le rôle de stagiaire haut la main.

En fin de compte, la 52<sup>e</sup> cohorte de stagiaires comprend six femmes et quatre hommes provenant de cinq provinces : Colombie-Britannique, Manitoba, Ontario, Québec, et Nouvelle-Écosse. Le groupe comprend trois francophones et sept anglophones. Deux d'entre eux sont titulaires d'un diplôme d'études supérieures : huit sont titulaires d'un diplôme en science politique ou dans une discipline connexe, un détient un diplôme en sociologie, et le dernier possède un diplôme en sciences. Voici les stagiaires de 2021-2022 et leur formation antérieure :

**Élizabeth Bergeron** – Victoriaville (Québec)

B.A. (droit), Université de Montréal

**Charles Bernard** – Sherbrooke (Québec)

B.A. (politique appliquée), Université de Sherbrooke

M.A. (politique appliquée), Université de Sherbrooke

**Anne Campbell** – Winnipeg (Manitoba)

B.A. avec distinction (science politique), Western University

**Harriet Crossfield** – Vancouver (Colombie-Britannique)

B.A. (science politique et relations internationales), Université de la Colombie-Britannique

**Jonathan Ferguson** – Halifax (Nouvelle-Écosse)

B.A. (relations internationales), Université Mount Allison

**Annyse Hawkins** – Toronto (Ontario)

B.A. (science politique), Université Wilfrid Laurier

**Ryan Jamula** – Brantford (Ontario)

B.A. avec distinction (sociologie), Université McGill

M.A. (sociologie), Université de la Colombie-Britannique



**Angelica Kalubiaka** – Ottawa (Ontario)

B. Sc. avec distinction (spécialisé en sciences biopharmaceutiques et chimie médicinale),  
Université d'Ottawa

**Wynn Rederburg** – Cowichan Bay (Colombie-Britannique)

B.A. avec distinction (science politique), Université McGill

**Rayna Sutherland** – Delta (Colombie-Britannique) (a rejoint le Programme le 18 octobre 2021)

B.A. avec distinction (développement international), Université de Toronto à Scarborough

## S'adapter à la pandémie

Bien que la pandémie de COVID-19 a continué d'avoir une incidence sur la prestation du Programme de stage parlementaire 2021-2022, elle n'a pas eu d'impact majeur sur sa capacité à atteindre ses trois objectifs fondamentaux, soit offrir une possibilité d'apprentissage aux jeunes Canadiens, fournir des adjoints hautement qualifiés aux députés, et améliorer les connaissances du public au sujet du Parlement.

### Équilibre entre activités en personne et activités virtuelles

Tout au long de l'été, le directeur s'est entretenu régulièrement avec l'agente de liaison de la Chambre des communes, Danielle Labonté, pour s'assurer que le PSP respecte les protocoles relatifs à la COVID-19 élaborés par la Chambre. M<sup>me</sup> Labonté a également veillé à ce que diverses parties de l'administration de la Chambre sachent que les stagiaires pouvaient être présents sur la Colline malgré les restrictions imposées aux organisations « externes ». Ces efforts nous ont permis de tenir deux journées d'orientation en présentiel avec respect de la distanciation physique, ce qui a contribué à la création d'un esprit de camaraderie au sein de la cohorte.

Au début de septembre, le directeur a sondé les stagiaires pour évaluer leur niveau de préoccupation à l'égard de la pandémie ainsi que leurs points de vue sur la façon de s'y adapter. Les réponses des stagiaires ont démontré qu'ils étaient très préoccupés par les répercussions potentielles du confinement sur leur santé mentale et qu'ils étaient généralement à l'aise avec les rencontres en personne, à condition que les dispositions relatives à la distanciation physique soient respectées. Conformément à ces points de vue et aux mesures de santé publique, en octobre, le PSP a recommencé à tenir le « caucus PSP » hebdomadaire en présentiel dans les locaux généreusement mis à sa disposition par le nouveau commanditaire de l'accueil du Programme, la Métropolitain Brasserie. Les stagiaires ont également repris leur participation à des événements en personne orchestrés par nos organisations partenaires, comme la projection d'un film par le Haut-commissariat du Royaume-Uni avant la COP26 en octobre, et le gala de la Fondation À voix égales en décembre. En décembre, le Président Rota a également animé le premier dîner en personne du PSP pour la communauté du Programme depuis le début de la pandémie.

Après une collaboration virtuelle forcée durant le mois de janvier et presque l'entièreté du mois de février en raison de la vague Omicron, les stagiaires ont pu reprendre leurs activités en personne dès le mois de mars avec les voyages d'études du Programme à destination du





Royaume-Uni et de l'Union européenne. La plupart des stagiaires ont également pu effectuer des visites dans les circonscriptions de leur député une fois les restrictions assouplies. Bien que des mesures préventives comme le port du masque étaient toujours en vigueur à plusieurs endroits en avril et en mai, l'assouplissement des restrictions en matière de santé publique à l'intérieur de la Cité parlementaire était synonyme de la reprise de presque toutes les activités pertinentes en personne. Toutefois, le directeur demeure en étroite communication avec Stéphanie Haché, l'agente de liaison de la Chambre des communes, pour s'assurer que toutes les mesures pertinentes sont respectées.

### **Soutien à l'adaptation à la pandémie**

Le Programme a continué d'offrir une allocation de 50 \$ par mois, dédiée aux télécommunications afin de compenser l'augmentation des coûts des services Internet ou technologiques engendrée par la nécessité de travailler à domicile. L'allocation tient également compte du fait que les stagiaires utilisent régulièrement leur téléphone cellulaire personnel lors des activités du PSP. L'allocation a été versée en septembre sous forme de montant forfaitaire au cas où des stagiaires auraient besoin d'acheter un nouvel ordinateur, etc., au début du Programme.

Malheureusement, plusieurs stagiaires ont éprouvé des difficultés à travailler à distance étant donné que l'accès total à l'intranet de la Chambre des communes n'est possible qu'à partir des appareils fournis par la Chambre. Ce ne sont pas tous les stagiaires qui ont pu recevoir de tels appareils de leur bureau. Comme décrit plus en détail dans la mise à jour de la direction, Estée Lauder, commanditaire du Programme, a apporté une contribution spéciale au PSP pour l'achat d'ordinateurs afin que les stagiaires n'aient pas à utiliser leurs appareils personnels pendant leur stage. Le directeur collabore avec la Chambre des communes pour déterminer si ces appareils peuvent être gérés par les Services de TI de la Chambre afin que les stagiaires profitent d'un accès à distance total.

## **Les stagiaires à la Chambre des communes**

### **Programme d'orientation**

Du 7 au 24 septembre 2021, les stagiaires ont suivi un programme d'orientation intensif dans le cadre duquel se sont déroulés plus de 30 réunions, séminaires et autres activités. L'orientation a commencé par deux jours de séances en personne dans le respect de la distanciation physique afin que les stagiaires puissent faire connaissance et pour présenter un aperçu du Programme et de ses objectifs éducatifs. Cependant, presque toutes les autres étapes de l'orientation se sont déroulées virtuellement.

L'orientation était principalement composée d'une introduction au PSP et aux attentes des stagiaires, ainsi qu'une série de séances de formation données par les greffiers de la Chambre des communes portant sur tous les aspects de la procédure parlementaire et des opérations de la Chambre. Karine Parenteau, greffière à la procédure à la Direction des recherches pour le Bureau, a généreusement accepté d'organiser les séances de formation de la Chambre, tandis que Lalita Acharya (chef, Service d'information et de recherche parlementaires) et ses collègues ont organisé deux présentations sur la Bibliothèque du Parlement et ses ressources.



Enya Bouchard, ancienne stagiaire du PSP et attachée aux communications du Sénat, a également organisé une journée d'introduction à la Chambre haute, lors de laquelle s'est réuni un groupe d'experts sur l'évolution du rôle du Sénat, y compris les sénateurs Pierre Dalphond et David Wells, et la sénatrice Mobina Jaffer. Les stagiaires ont également rencontré le greffier de la Chambre des communes, Charles Robert; les anciens directeurs du PSP, Garth Williams et Anne Dance; ainsi que leurs prédécesseurs des cohortes du Programme 2019-2020 et 2020-2021.

En raison de la date des élections fédérales de 2021, certains volets du programme d'orientation régulier ont été retardés à l'automne. Par exemple, la série annuelle « Meet the Parties » (À la rencontre des partis) du PSP, dans le cadre de laquelle les stagiaires rencontrent des représentants de chaque parti pour en apprendre davantage sur leurs valeurs, leur organisation et ce qui les différencie des autres. Cette année, la série comprenait des rencontres avec deux anciens stagiaires devenus députés, le libéral Arif Virani et le conservateur Brad Vis, ainsi qu'avec la directrice nationale du NPD, Anne McGrath, et la chercheuse au bureau du chef du Bloc québécois, Sophie Jacques Barma.

Malgré le passage à une formule virtuelle pour la réception de bienvenue du 8 septembre, les commanditaires du PSP et les intervenants ont pu avoir recours à des « salles de discussion » pour y rencontrer les stagiaires en petits groupes et les accueillir sur la Colline du Parlement. La formule virtuelle nous a également permis d'inviter des participants qui, autrement, n'auraient pu être présents, comme Cheryl Collier, présidente de l'ACSP, qui a prononcé le mot d'ouverture.

## **Stages auprès des commanditaires**

Depuis 2008, le Programme, pendant l'interruption des activités parlementaires provoquée par les élections générales fédérales, donne aux stagiaires la possibilité d'être jumelés à des commanditaires du Programme. Du 27 septembre au 29 octobre, les stagiaires de la cohorte ont pu constater comment l'organisation qui les accueille se préparait à traiter avec le gouvernement et les parlementaires après les élections.

Tous les commanditaires argent ou de niveau supérieur étaient admissibles à accueillir un stagiaire, et 14 demandes ont été reçues de la part de commanditaires offrant une vaste gamme d'expériences. Comme c'est le cas pour les stages avec les députés, les stagiaires ont mené des entrevues avec l'ensemble des commanditaires participant au jumelage, ce qui leur a donné une occasion unique d'en apprendre davantage sur les activités et les priorités des intervenants du Programme. Les stagiaires ont ensuite choisi, avec l'aide du directeur du PSP, le député avec lequel ils souhaitaient réaliser leur stage, soit :

- Élisabeth Bergeron – Canadian Media Producers Association
- Charles Bernard – Association des produits forestiers du Canada
- Anne Campbell – Bombardier
- Harriet Crossfield – Corporation des associations de détaillants d'automobiles
- Jonathan Ferguson – Haut-commissariat du Royaume-Uni
- Annyse Hawkins – CN
- Ryan Jamula – CIBC
- Angelica Kalubiaka – Médicaments novateurs Canada
- Wynn Rederburg – Microsoft Canada



En particulier, seulement neuf stagiaires ont effectué des stages auprès de commanditaires, compte tenu du délai entre la démission d'Alison Tardif-Plante et l'arrivée de Rayna Sutherland.

### Affectations à des députés

Chaque stagiaire exercera des fonctions auprès d'un député du parti ministériel et d'un député de l'opposition. Ainsi, après leur première affectation, soit du 15 novembre 2021 au 18 mars 2022, les stagiaires qui travaillaient avec des députés de l'opposition ont ensuite travaillé avec des députés libéraux et inversement. La deuxième affectation, quant à elle, s'est déroulée du 21 mars au 17 juin 2022.

Après les élections de 2021, le greffier de la Chambre des communes a approuvé la répartition suivante des stagiaires pour chaque affectation afin de refléter la représentation officielle des partis au cours de la 44<sup>e</sup> législature :

- 5 stagiaires auprès de députés libéraux (parti ministériel)
- 3 stagiaires auprès de députés conservateurs (opposition)
- 1 stagiaire auprès d'un député bloquiste (opposition)
- 1 stagiaire auprès d'un député néo-démocrate (opposition)

Tous les députés de partis officiellement reconnus peuvent accueillir un stagiaire à condition qu'ils n'exercent pas la fonction de Président, ministre ou chef de parti. Pour que le Programme profite au plus grand nombre possible de députés, les députés ayant accueilli des stagiaires pour trois années consécutives doivent également attendre une année avant de pouvoir en accueillir de nouveau. Cette année, cette règle s'est appliquée à Greg Fergus (Lib), Michelle Rempell-Garner (PCC), et Arif Virani (Lib). Toutefois, les députés qui souhaitent recevoir un stagiaire doivent présenter une demande d'accueil d'un stagiaire. Au total, 76 députés ont présenté une demande cette année, dont 4 du Bloc québécois, 24 du Parti conservateur, 36 du Parti libéral et 12 du NPD. Ce nombre représente une augmentation de 53 % par rapport à 2020-2021, et est d'autant plus impressionnant en raison du roulement des députés engendré par les élections de 2021.

Le 12 novembre 2021, les stagiaires ont choisi, conjointement avec le directeur du PSP, le député auprès duquel ils effectueraient un stage. Bien que les stagiaires visent des objectifs variés dans le cadre du Programme, ces derniers accordent généralement la priorité à la collaboration avec les députés et les bureaux, qui leur permettront de bénéficier de mentorat et de perspectives régionales différentes, de participer à des projets mobilisateurs et d'œuvrer au sein d'un environnement de travail constructif. Les jumelages des stagiaires sont présentés ci-dessous.

**Tableau I – Jumelage des stagiaires 2021-2022**

Stagiaire	Première affectation	Seconde affectation
Élizabeth Bergeron	<b>Marilène Gill (BQ)</b> Manicouagan, Qc	<b>Julie Dabrusin (LIB)</b> Toronto-Danforth, Ont.
Charles Bernard	<b>Terry Beech (LIB)</b> Burnaby North – Seymour, C.-B.	<b>James Bezan (PCC)</b> Selkirk-Interlake-Eastman, Man.



Anne Campbell	<b>Blake Richards (PCC)</b> Banff-Airdrie, Alb.	<b>Pam Damoff (LIB)</b> Oakville, North-Burlington, Ont.
Harriet Crossfield	<b>Rachel Bendayan (LIB)</b> Outremont, Qc	<b>Larry Brock (PCC)</b> Brantford-Brant, Ont.
Jonathan Ferguson	<b>Nathaniel Erskine-Smith (LIB)</b> Beaches-East York, Ont.	<b>Stéphane Bergeron (BQ)</b> Montarville, Qc
Annyse Hawkins	<b>Mike Lake (PCC)</b> Edmonton-Wetaskiwin, Ont.	<b>Randeep Sarai (LIB)</b> Surrey Centre, C.-B.
Ryan Jamula	<b>Jenica Atwin (LIB)</b> Fredericton, N.-B.	<b>Matthew Green (NPD)</b> Hamilton Centre, Ont.
Angelica Kalubiaka	<b>Andy Fillmore (LIB)</b> Halifax, N.-É.	<b>Melissa Lantsman (PCC)</b> Thornhill, Ont.
Wynn Rederburg	<b>Greg McLean (PCC)</b> Calgary Centre, Alb.	<b>Soraya Martinez Ferrada (LIB)</b> Hochelaga, Qc
Rayna Sutherland	<b>Lori Idlout (NPD)</b> Nunavut, Nt	<b>Gary Anandasanagree (LIB)</b> Scarborough—Rouge Park, Ont.

Le Programme remercie les députés d’avoir donné aux stagiaires l’occasion d’apprendre sur la politique dans le cadre d’une expérience pratique auprès des parlementaires. Les stagiaires ont contribué à la correspondance de circonscription, aux médias sociaux ainsi qu’aux activités visant à prendre part au rayonnement comme les assemblées publiques locales, les balados et les réceptions. Ils ont rédigé des questions pour la période des questions et de déclarations de députés, ont collaboré avec les intervenants et ont contribué à l’élaboration de projets de loi d’initiative parlementaire et de modifications législatives. Ils ont également appuyé le travail de leurs députés au sein de comités législatifs (y compris ceux des finances, de la sécurité publique, de la justice, des affaires étrangères, des affaires autochtones et du Nord et le comité spécial sur la déclaration de situation de crise). Ils ont assisté à des réunions portant sur la stratégie législative, ont rédigé des exposés de politiques et ont formé des coalitions d’intervenants à l’appui du changement de politique. Ils ont contribué à des projets liés à la stratégie du Canada en matière de garde d’enfants, à la défense nationale et aux services aux Autochtones. La plupart des stagiaires ont également effectué des visites des circonscriptions de leurs députés, tout en respectant les mesures liées à la COVID-19.

## Formation universitaire et professionnelle

### Caucus et séminaires hebdomadaires du PSP

Chaque mercredi matin, les stagiaires se réunissent pendant trois heures dans le cadre du « caucus PSP ». La première moitié de la rencontre est consacrée à des séminaires de deuxième cycle portant sur les études parlementaires ou la politique canadienne. La seconde partie est consacrée à la coordination des nombreuses activités du PSP (dîners-causeries, voyages d’études, réunions des commanditaires, etc.) et au partage des expériences des stagiaires auprès des députés. Pendant les caucus du PSP, les stagiaires peuvent choisir d’intervenir en français ou en anglais. Lors du dernier caucus de chaque mois, tous les participants sont invités à essayer de parler uniquement en français.



En 2021-2022, les thèmes des séminaires présentés par le directeur comprenaient : les attributions et le fonctionnement du Parlement; la représentation au Parlement; la discipline de parti et le processus législatif; le rôle des députés d'arrière-ban; les tribunaux et le Parlement; la politique autochtone; l'exécutif et le Cabinet; les partis politiques; la politique britannique et l'Union européenne. De plus, de nombreux chercheurs universitaires reconnus ont généreusement partagé leur savoir pendant les séminaires hebdomadaires, dont environ la moitié ont été organisés et présidés par les stagiaires eux-mêmes. Les séminaires de 2021-2022 ont porté sur les sujets suivants :

- les méthodes de recherche en science politique – *Feodor Snagovsky (Alberta, PSP 2015-2016)*
- le genre et la politique – *Melanee Thomas (Calgary) et Erin Tolley (Carleton)*
- la communication politique – *Tamara Small (Guelph) et Alex Marland (Memorial)*
- le fédéralisme – *Daniel Béland (McGill)*
- la participation politique autochtone – *Brock Pitawanakwat (York, PSP 2002-2003)*
- la politique de l'Ontario – *Jonathan Malloy (Carleton)*
- la politique du Québec – *Marc-André Bodet (Laval)*
- la race et la politique – *Debra Thompson (McGill)*
- la gouvernance des villes et des municipalités – *Gabriel Eidelman (Université de Toronto)*
- les modèles d'autonomie gouvernementale – *Janique Dubois (Université d'Ottawa, PSP 2009-2010) et Jerald Sabin (Carleton)*
- la politique étrangère canadienne – *Roland Paris (Université d'Ottawa, PSP 1990-1991)*

Les stagiaires et le directeur sont extrêmement reconnaissants envers tous les universitaires de partout au Canada et d'ailleurs qui ont pris le temps de les rencontrer.

### **Formation axée sur les compétences et perfectionnement professionnel**

En vue de perfectionner la formation des stagiaires offerte par les députés, le directeur a travaillé avec les stagiaires pour organiser des séances de formation axée sur les compétences et de perfectionnement professionnel avec d'anciens stagiaires et des amis du Programme qui ont généreusement accepté de partager leur temps et leur expertise. Les séances portaient notamment sur les sujets suivants :

- le perfectionnement professionnel – *Jonathan Malloy (Carleton)*
- la rédaction de discours – *Astrid Krizus (Cabinet du premier ministre, PSP 2016-2017)*
- la rédaction politique – *R. Paul Wilson (Carleton)*
- les carrières au sein du personnel politique – *Hadeel Aziz (députée Ruby Sahota, PSP 2019-2020); Astrid Krizus (Cabinet du premier ministre, PSP 2016-2017); Madison Pearson (député Len Webber, PSP 2019-2020)*
- les demandes d'emploi dans la fonction publique fédérale – *Grégoire Baribeau (Environnement et Changement climatique Canada, PSP 2014-2015)*

Les stagiaires ont également suivi plusieurs séances de formation axées sur la création d'un milieu de travail inclusif et respectueux. Mentionnons notamment :

- une formation sur l'intervention des témoins – *Julie Lalonde*
- une formation sur le respect en milieu de travail – *Mireille Gervais (Chambre des*



communes)

De plus, le PSP et le Programme de stages à l'Assemblée législative de l'Ontario ont poursuivi leur partenariat avec **Statistique Canada**, qui a développé une série de formations et de webinaires d'information pour aider les deux groupes à accéder aux ressources de l'organisme, de même qu'à mieux les comprendre et les utiliser. Les sujets abordés comprenaient le Recensement de 2021, la navigation sur le site Web de StatCan, le Recensement de l'environnement de Statistique Canada et la Base de données longitudinales sur l'immigration.

## Chefs de parti

Chaque année, les stagiaires essaient de rencontrer les chefs des partis politiques fédéraux dans le cadre de discussions informelles. Voici les chefs rencontrés cette année :

- l'honorable Erin O'Toole – député de Durham, ancien chef du Parti conservateur du Canada
- l'honorable Justin Trudeau – Député de Papineau, premier ministre du Canada

## Dîners-causeries

La série de dîners-causeries permet aux stagiaires de rencontrer de manière informelle des décideurs, des acteurs politiques et d'autres Canadiens éminents dans leur domaine de choix. Cette année, la formule virtuelle a permis aux stagiaires de communiquer avec plusieurs conférenciers provenant de l'extérieur d'Ottawa. Lors des dîners-causeries du PSP 2021-2022, les stagiaires se sont entretenus avec les personnes suivantes :

- le très honorable Paul Martin – *ancien premier ministre du Canada*
- Cindy Blackstock – *directrice, Société canadienne de soins à l'enfance et aux familles des Premières Nations*
- Rosemary Barton – *correspondante politique en chef, CBC*
- l'honorable Thomas Mulcair – *ancien chef du NPD*
- Michele Austin – *directrice des politiques publiques, Twitter US et Canada*
- Brenda McPhail, *directrice du Programme sur la protection de la vie privée, la technologie et la surveillance, Association canadienne des libertés civiles*
- Chantal Hébert – *chroniqueuse pour le Toronto Star, L'actualité et CBC*
- Althia Raj – *chroniqueuse pour le Toronto Star et CBC, PSP 2004-2005*
- Goldy Hyder (président et chef de la direction, Conseil canadien des affaires)
- Blaine Higgs (premier ministre du Nouveau-Brunswick)

## Voyages d'études législatives comparatives

Des voyages d'études comparatives dans d'autres assemblées législatives, tant au Canada qu'à l'étranger, donnent aux stagiaires de nouvelles perspectives sur le gouvernement démocratique et la fonction des institutions politiques. Les stagiaires participent à l'organisation des voyages et à la production de rapports détaillés.

La vague Omicron ayant retardé les voyages d'études prévus dans le cadre du Programme, les stagiaires de 2021-2022 ont tout de même pu effectuer tous les voyages d'études initialement prévus, à l'exception de celui au Nunavut. Nous sommes extrêmement reconnaissants envers



nos partenaires, y compris la Délégation de l'Union européenne au Canada, la Mission canadienne auprès de l'Union européenne, le Haut-commissariat britannique, le Foreign, Commonwealth and Development Office, le gouvernement gallois, l'ambassade des États-Unis à Ottawa, et le département d'État américain de continuer à nous offrir leur appui dans le cadre de ces voyages. Nous tenons aussi à remercier le Programme de stages de l'Assemblée législative de l'Ontario, les stagiaires de la Fondation Jean-Charles Bonenfant et les boursiers de l'American Political Science Association du Congrès des États-Unis pour les efforts qu'ils ont déployés dans le cadre de l'organisation de nos visites dans leurs assemblées législatives respectives.

Voyages d'études législatives prévus cette année :

- Parlement du Pays de Galles – du 5 au 8 mars 2022
- Parlement du Royaume-Uni – du 9 au 13 mars 2022
- Parlement de l'Union européenne et Parlement de Belgique – du 13 au 19 mars 2022
- Assemblée législative de l'Ontario – du 6 au 8 avril 2022
- Assemblée nationale du Québec – du 12 au 14 avril 2022
- Congrès des États-Unis – du 19 au 24 juin 2022

## Documents de recherche

Chaque stagiaire doit produire un rapport de recherche au cours de sa participation au Programme. Les rapports de recherche s'appuient sur l'expérience des stagiaires sur la Colline et sont le fruit d'observations approfondies, d'entrevues, de recherches textuelles et d'analyses comparatives et quantitatives de la part des participants. Les stagiaires qui entreprennent des entrevues, des sondages ou des activités semblables doivent se conformer à un protocole d'éthique. Voici les sujets abordés dans les rapports de 2021-2022 :

- For Country or for party? : an exploration of what drives loyalty in parliamentary staffers (Pour le pays ou pour le parti? : exploration de ce qui motive la loyauté du personnel parlementaire)
- Liberatory Intimacies: Constellations of Co-Resistance in Parliament (Intimités libératoires : constellations de la corésistance au Parlement)
- 'Lobbying' vs. 'Government Relations': Rebranding or genuine shift in strategy for the lobbying industry (« Lobbying » c. « relations gouvernementales » : changement d'image ou véritable changement de stratégie pour l'industrie du lobbying)
- MP security and threats in the COVID-19 era (La sécurité des députés et les menaces liées à la COVID-19)
- The usage and function of land acknowledgements in the House of Commons (L'utilisation et la fonction de la reconnaissance territoriale à la Chambre des communes)
- L'utilisation et la dynamique des deux langues officielles du Canada dans l'élaboration des projets de loi
- Western Alienation and Manitoba MPs: Yay or Nay? (Aliénation de l'Ouest et des députés du Manitoba : pour ou contre?)
- Welfare state policy in the era of COVID-19 - a shift in the goal posts? (La politique de



l'État-providence à l'ère de la COVID-19 – prend-on un nouveau virage?)

- La place des diplômés en STIM (sciences, technologie, ingénierie et mathématiques) dans la Chambre des communes et le Sénat du Canada
- Mesurer la capacité du Parlement à faire face aux menaces à la sécurité au XXI<sup>e</sup> siècle

Six des stagiaires présenteront leur recherche dans le cadre de la conférence annuelle de l'ACSP à la fin mai dans le cadre d'une table ronde ou du concours par affichage. Quatre stagiaires réaliseront également une présentation au personnel de la Bibliothèque du Parlement dans le cadre des séminaires Faim penseur. Lors du 12<sup>e</sup> Symposium Jean-Pierre Gaboury, qui se tiendra le 17 juin 2022, les stagiaires présenteront leurs recherches devant parlementaires, anciens stagiaires, commanditaires, chercheurs de la Bibliothèque du Parlement et politologues.

Il convient de souligner que deux des rapports des stagiaires de 2020-2021 ont déjà été publiés dans la *Revue parlementaire canadienne* :

- Amélie Cossette. 2021. « Rien sans nous : La représentation des personnes vivant avec une déficience intellectuelle et de leurs intérêts au Parlement ». [Revue parlementaire canadienne](#), vol. 44, n<sup>o</sup> 4, p. 36–45.
- Valere Gaspard. 2021. « Messages, partisanerie et politique : Le discours tenu dans les comités permanents sous un gouvernement minoritaire. » [Revue parlementaire canadienne](#), vol. 44, n<sup>o</sup> 4, p. 28–35.

## Le Prix Alf Hales

Chaque année, un prix est attribué au meilleur rapport de recherche produit par un stagiaire de la cohorte précédente. Le prix est nommé en l'honneur d'un ancien député, le défunt Alfred Hales, dont la motion à la Chambre des communes a mené à la création du PSP. Le récipiendaire recevra un montant de 1 000 \$, et les finalistes, un montant de 500 \$. Les prix seront remis lors du Symposium Gaboury de juin 2022.

En plus du directeur, le comité de sélection du prix 2020-2021 comprend :

- Feodor Snagovsky – représentant de l'ACSP (PSP 2015-2016)
- Stéphanie Haché – représentante de la Chambre des communes
- Yves Pelletier – représentant des anciens stagiaires (PSP 2001-2002)
- Olaf Ellefson – Conseil de recherches en sciences humaines du Canada

La gagnante et les finalistes du prix Hales 2022 sont les suivants :

- **Gagnante:** Gabrielle Feldmann, *"Whose Interests Matter? Representational Priorities among Members of Parliament in communities with high rates of COVID-19"*
- **Finaliste:** Amélie Cossette, *"Nothing About Us Without Us Une analyse de la représentation des personnes vivant avec une déficience intellectuelle et de leurs intérêts à la Chambre des communes et dans les bureaux de députés fédéraux"*
- **Finaliste:** Daniel Lukac, *"Rooted in the West Visions of Nationhood and Western Alienation in the Conservative Party of Canada"*





## Diffusion des connaissances sur le Parlement

### Voyages d'études législatives de délégations étrangères

Cette année, le Programme a organisé une combinaison de voyages d'études virtuels et en personne pour les stagiaires et les boursiers de cinq autres assemblées législatives, offrant ainsi aux groupes de visiteurs l'occasion d'en apprendre davantage sur le Parlement canadien et la politique fédérale. Les stagiaires parlementaires étaient entièrement responsables de ces visites et ont organisé pour leurs homologues des dizaines de rencontres avec des députés, des ministres, des universitaires, des journalistes et des experts en politique.

Voici les voyages d'études législatives de délégations étrangères (\* désigne un voyage d'études virtuel) :

- Les boursiers de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant (Assemblée nationale du Québec) – 28 et 29 mars 2022\*
- Le Programme de stages à l'Assemblée législative du Manitoba – du 2 au 6 mai 2022\*
- Le Programme de stages à l'Assemblée législative de l'Ontario – du 11 au 13 mai 2022\*
- Les Congressional Fellows de l'American Political Science Association – du 30 mai au 3 juin 2022
- Le Programme de stages à l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique – du 6 au 10 juin 2022

Ces événements ont permis aux stagiaires d'en apprendre davantage sur la politique provinciale et américaine, et d'échanger avec leurs homologues stagiaires qui ont vécu des expériences semblables en travaillant dans un environnement législatif pendant la pandémie.

### Médias sociaux

Les stagiaires continuent de faire connaître le Programme sur la Colline du Parlement et dans la collectivité en partageant leur expérience au moyen d'Instagram, de Facebook, de Twitter et du site Web. Le nombre d'abonnés au PSP sur Facebook (1 922), sur Instagram (674), sur LinkedIn (787) et sur Twitter (1 356) ne cesse d'augmenter. C'est particulièrement vrai pour LinkedIn, où la présence du PSP a presque doublé par rapport à l'année précédente, où l'on comptait 347 abonnés. Comme il est mentionné à la partie II, les répercussions persistantes de la pandémie de COVID-19 ont fait en sorte que les médias sociaux du PSP ont joué un rôle essentiel dans la promotion de la campagne de recrutement du Programme pour 2022-2023.

### Activités éducatives

En 2021-2022, bon nombre des activités éducatives qui sont normalement organisées par les stagiaires ont été annulées en raison de l'incidence de la pandémie de COVID-19 et des élections fédérales. Néanmoins, le Programme poursuit sa collaboration avec des organismes partenaires comme BGC Canada (anciennement les Clubs garçons et filles du Canada), le Forum pour jeunes Canadiens, Operation Black Vote et À voix égales afin d'être en mesure de les appuyer lorsque leur programmation reprendra.

### Webinaires axés sur la politique

Le PSP a poursuivi sa série de webinaires présentés par les commanditaires du Programme, qui



leur permettent de partager avec un public plus large les connaissances acquises par les stagiaires durant le Programme. Grâce aux quatre séances qui ont été tenues, les stagiaires ainsi que des dizaines de participants de la communauté ont pu mieux comprendre plusieurs enjeux clés de la politique canadienne. Les séances ont notamment abordé :

***Les perturbations de la chaîne d’approvisionnement et l’avenir du leadership des entreprises canadiennes – 10 décembre 2021***

- Shauna Gamble – Bombardier Canada
- Michael Mancuso – Bombardier Canada
- Dino Chiodo – UNIFOR
- Jennifer Babcock – Association canadienne des éleveurs de bétail

***Une carrière dans le domaine des relations gouvernementales : Par où commencer? – 8 février 2022***

- Pascal Chan – Médicaments novateurs Canada
- Iman Mohamed – Fédération canadienne des municipalités
- Eve-Danièle Veilleux – VIA Rail Canada
- George Wamala – RBC

***Aperçu de l’innovation canadienne – 19 May 2022***

- Cate McCready – BIOTECanada
- Christopher May – Collège des consultants en immigration et en citoyenneté
- Dennis Prouse – CropLife Canada
- Ken Doyle – Tech-Access Canada

***Réponses du Canada aux changements climatiques – 8 juin 2022***

- Huw Williams – Corporation des associations de détaillants d’automobiles
- Dave Carey – Canadian Canola Growers Association
- Jennifer Babcock – Canadian Cattlemen’s Association
- James Richardson et Sarah Anson-Cartwright – CPA Canada
- Gildas Poissionier – Desjardins
- Delphine Sallard – Délégation de l’Union européenne au Canada
- Françoise Granda Desjardins – VIA Rail

Les stagiaires se sont grandement impliqués dans la planification, la présidence de même que dans la gestion des détails techniques de chacun des webinaires. Les séances ont nécessité beaucoup de planification, et nous sommes très reconnaissants envers les commanditaires participants d’avoir si généreusement mis à disposition leur temps et leurs connaissances.



## Partie II : Regard vers 2022-2023

### La campagne de recrutement de 2022-2023

Le directeur a retenu les services d'une ancienne stagiaire du PSP, Hanna Hughes, pour soutenir la coordination des efforts de recrutement. Le système de demande en ligne a été lancé le 1<sup>er</sup> décembre 2021 et les demandes devaient être soumises au plus tard le 31 janvier 2022. Compte tenu des mesures en places liées à la pandémie, le Programme a choisi de publier l'appel de candidatures au moyen de publicité électronique, des médias sociaux, et par l'entremise de nos intervenants, partenaires et anciens stagiaires.

#### **Diversification du recrutement**

L'accroissement de la diversité des participants au PSP demeure une priorité. En 2018, le PSP a lancé l'Initiative de recrutement inclusif qui vise à 1) mieux cibler la publicité de recrutement auprès d'un public plus diversifié; 2) éliminer les obstacles à la participation des groupes historiquement défavorisés, comme les préoccupations financières ou les compétences en langue seconde; 3) permettre aux candidats de s'identifier comme membres d'un groupe historiquement défavorisé dans le cadre du processus de recrutement.

Le recrutement ciblé a été amélioré grâce à l'élaboration de listes d'organisations engagées auprès des jeunes racisés et des jeunes Autochtones. Au même moment, le PSP a voulu atténuer les inquiétudes financières des stagiaires potentiels en supportant leurs frais de déménagement et en augmentant graduellement leurs bourses. Les stagiaires autrement qualifiés qui nécessitent une formation en langue seconde avant le début du programme peuvent également bénéficier d'un soutien financier.

Bien que le *Code des droits de la personne de l'Ontario* interdise normalement aux organisations d'exiger que les demandeurs s'identifient comme membres de groupes défavorisés, il leur permet de créer un « programme spécial » de déclaration volontaire si elles peuvent démontrer que les renseignements obtenus permettent de remédier à la sous-représentation des groupes. En 2018, la directrice de l'époque a élaboré la justification du programme spécial du PSP au moyen d'un sondage auprès des anciens stagiaires, qui a confirmé la présence d'une sous-représentation des membres des groupes défavorisés parmi les participants. Ainsi, le programme spécial permet maintenant aux candidats du PSP de s'identifier comme Autochtones, membres de groupes racisés ou personnes ayant un handicap visible ou invisible. Les membres du comité de sélection sont informés des objectifs du programme spécial et reçoivent les renseignements nécessaires en vue de constituer des bassins de candidats à l'image de la population canadienne.

L'Association des anciens stagiaires parlementaires appuie également l'Initiative de recrutement inclusif au moyen d'un programme de mentorat qui place les candidats en relation directe avec les anciens stagiaires. Cette stratégie permet de rendre les conditions équitables pour les personnes qui viennent d'apprendre l'existence du stage par rapport aux candidats de la bulle qu'est Ottawa, qui en savent déjà beaucoup sur le PSP. Plus de 20 anciens stagiaires et 30 candidats potentiels ont participé à l'initiative de recrutement de 2022-2023. Le directeur aimerait remercier tous les anciens stagiaires qui ont participé à l'initiative ainsi que l'Association des anciens stagiaires parlementaires pour la gestion de cette initiative unique.



### **Mobilisation des partenaires et des intervenants**

POLCAN2, le bulletin de l'ACSP, est demeuré le principal canal de diffusion pour l'appel de candidatures au sein des programmes en science politique du pays. Les professeurs ont inclus, dans leurs exposés, des diapositives PowerPoint anglophones et francophones faisant la promotion du PSP. Des présentations plus longues ont également été mises à la disposition des professeurs et des organisations qui souhaitaient présenter le Programme de façon plus exhaustive. Le directeur de même que plusieurs stagiaires ont également été invités à faire des présentations lors de différents cours en science politique.

En plus des publications sur POLCAN2, le PSP tient activement à jour sa propre base de données de contacts afin de pouvoir communiquer directement avec un grand nombre de partenaires de recrutement potentiels, y compris les départements de science politique et de politique publique, les bureaux d'orientation professionnelle des universités, les écoles d'études supérieures, et des organisations de la société civile engagées dans des initiatives de sensibilisation politique, comme le Centre Samara pour la démocratie. Pour appuyer l'Initiative de recrutement inclusif du Programme, une liste d'organisations engagées auprès des jeunes racisés et jeunes Autochtones a été élaborée de même qu'une liste des programmes d'études autochtones. Chaque année, un groupe de stagiaires actuels se porte volontaire pour communiquer avec ces organisations et répondre à leurs questions. Le Programme a également été présenté aux participants à la bourse de 1834 d'Opération Black Vote.

### **Publicité et médias sociaux**

*The Hill Times*, le média commanditaire du PSP, a généreusement accepté de présenter des bannières publicitaires dans ses bulletins quotidiens pendant plusieurs semaines de décembre et de janvier. Ces publications ont permis une diffusion sans précédent de l'appel de candidatures parmi les politiciens, les hauts fonctionnaires, les lobbyistes, les diplomates et les Canadiens engagés sur le plan politique.

Au-delà de l'affiche de recrutement habituelle, le directeur a de nouveau fait appel à un graphiste en vue de produire des images publicitaires optimisées pour diverses plateformes de médias sociaux. Ces images ont été diffusées sur les quatre pages de médias sociaux du PSP, et dans le cadre de publications payantes sur Facebook qui ciblaient les jeunes ayant fait des études universitaires, en particulier dans l'Ouest canadien. Les commanditaires du PSP, les députés et les anciens stagiaires ont été invités à publier, à partager ou à diffuser autrement l'appel de candidatures sur leurs propres plateformes de médias sociaux.

### **Webinaires**

Le directeur, le coordonnateur du recrutement et les stagiaires bénévoles ont organisé des webinaires d'information à l'intention des candidats potentiels. Deux séances, soit l'une en anglais et l'autre en français, ont eu lieu au début de janvier. Plusieurs anciens participants au PSP se sont portés volontaires pour partager leurs expériences et leurs conseils lors de chacun des webinaires. Les deux événements ont connu un grand succès et plus de 110 candidats potentiels y ont participé. Les présentations ont également été rendues disponibles sur le site Web pour ceux qui n'ont pas pu y assister.

### **Résultats**

Après la récente hausse des demandes, passant de 165 demandes en 2020 à 237 en 2021, le Programme a encaissé une baisse drastique en 2022-2023, avec 128 demandes. Des tendances similaires ont été observées dans le cadre de programmes de stages semblables à la



Bibliothèque du Parlement et dans les assemblées législatives provinciales, ce qui laisse entendre que les tendances pourraient être liées à des facteurs plus généraux relatifs à la pandémie. Toutefois, malgré la baisse de candidatures, le PSP a heureusement continué à progresser dans son initiative de recrutement inclusif, comme le montre le tableau II ci-dessous. Ce succès témoigne de l'engagement des anciens stagiaires, des commanditaires et des partenaires du PSP.

**Tableau II – Diversité des candidats de 2020-2021 à 2022-2023**

Catégorie	Candidats de 2020-2021	Candidats de 2021-2022	Candidats de 2022-2023
Autochtones	4 (2 %)	5 (2 %)	5 (4 %)
Personnes racisées	51 (31 %)	95 (31 %)	42 (33 %)
Personnes ayant un handicap visible ou invisible	11 (7 %)	23 (10 %)	19 (15 %)
<b>Groupe total</b>	<b>165</b>	<b>237</b>	<b>128</b>

Les résultats de ces efforts de recrutement ont été obtenus à un coût beaucoup plus faible que ceux d'avant la pandémie, puisqu'aucune affiche papier n'a été produite et envoyée par la poste. Bien que certains matériels puissent être produits dans les années à venir, le Programme continuera d'adopter une approche numérique et axée sur les partenaires pour le recrutement.

### Processus de sélection de 2022-2023

Le comité de sélection est habituellement composé du directeur (qui préside le comité), de stagiaires de cohortes récentes, de politologues et d'un représentant de la Chambre des communes. En plus du directeur, le comité de sélection de cette année comprenait :

- Enya Bouchard – *PSP 2019-2020*
- Alison Smith – *professeure adjointe en science politique, Université de Toronto à Mississauga*
- Jeffrey LeBlanc – *greffier adjoint, Chambre des communes*
- André Lecours – *professeur d'études politiques, Université d'Ottawa*
- Samuel MacLennan – *PSP 2020-2021*

Après la récente hausse des demandes, passant de 165 demandes en 2020 à 237 en 2021, le Programme a encaissé une baisse drastique en 2022-2023, avec 128 demandes. Des tendances similaires ont été observées dans le cadre de programmes de stages semblables à la Bibliothèque du Parlement et dans les assemblées législatives provinciales, ce qui laisse entendre que les tendances pourraient être liées à des facteurs plus généraux relatifs à la pandémie. Heureusement, malgré le fait que le nombre de candidats ait diminué, la proportion de candidats se déclarant comme racisés a légèrement augmenté, passant de 31 à 33 %, tandis que la proportion de candidats s'identifiant comme Autochtones est passée de 2 à 4 %.

En février, le comité de sélection a procédé à l'examen des candidatures afin de sélectionner 25 candidats qui ont participé aux entrevues en mars 2022. Les entrevues ont été menées sur



Zoom, mais sans l'utilisation de la vidéo pour éliminer toute subjectivité et diminuer le risque de problèmes liés à la bande passante. Le directeur remercie le comité de sélection et tient à souligner son dévouement, son professionnalisme, sa perspicacité, et surtout, sa souplesse pour avoir su mener les entrevues pendant que lui-même se rendait en Europe avec les stagiaires.

## **Stagiaires parlementaires de 2022-2023**

Le Programme a hâte d'accueillir la 53<sup>e</sup> cohorte de stagiaires parlementaires à Ottawa à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022. Nous espérons que ce groupe imposant sera le premier depuis 2018-2019 à terminer le PSP sans les perturbations de la pandémie. Les stagiaires de l'année prochaine sont :

### **Melanie Bartosh – Hiawatha (Ont.)**

- B.A. (relations gouvernementales et internationales), Université George Mason
- J.D. (spécialisation en droit autochtone), Allard Law School, Université de la Colombie-Britannique
- Maîtrise en droit, Osgoode Hall, Université York

### **Benoit Dupras – Amos (Qc)**

- B.A. (relations internationales et économie), Université de la Colombie-Britannique

### **Philippe Fleury – Sherbrooke (Qc)**

- B.A. (relations internationales et droit international), Université du Québec à Montréal
- Masters parcours Sustainable Territorial Development, Université Paris 1 : Panthéon-Sorbonne

### **Madeleine Martin – Gatineau (Qc)**

- B.Sc. soc. (études des conflits et droits humains), Université d'Ottawa
- Maîtrise en études internationales, Université de Montréal

### **Nathan Mendel – Halifax (N.-É.)**

- B.A. (philosophie), Université McGill

### **Nikhil Pandeya – Oakville (Ont.)**

- B.A. (science politique), Western University
- M.A. (études politiques), Université Queen's

### **Sarah Rollason-MacAulay – Winnipeg (Man.)**

- B.A. (études mondiales japonaises et relations internationales), Université Meiji

### **Alyth Roos – Ottawa (Ont.)**

- B.A. (science politique), Université Queen's

### **Nina Sartor – Mississauga (Ont.)**

- B.A. (histoire), Université McMaster
- M.A. (histoire), Université McMaster



**Sonja Tilroe** – Edmonton (Alb.)

- B.A. (anthropologie), Université Mount Royal



## Partie III – Gestion et gouvernance des programmes

La modernisation des pratiques administratives et d'emploi du PSP s'est poursuivie en 2021-2022. Le Programme a également continué de bénéficier d'un fort appui de la part de ses partenaires. En effet, le PSP a renouvelé son entente de service avec la Chambre des communes, a mis en œuvre de nouveaux niveaux de contribution des commanditaires pour 2022-2023 et a créé de nouveaux partenariats avec plusieurs commanditaires.

Néanmoins, le travail se poursuit en vue d'augmenter l'allocation des stagiaires et leur fournir un soutien semblable à celui fourni par un employeur, par exemple, un ordinateur de travail et des prestations de maladie, tout en veillant à ce qu'ils aient accès aux ressources du milieu universitaire également mises à la disposition des participants au Programme. Les députés poursuivent également l'examen du *Code régissant les conflits d'intérêts des députés*, ce qui pourrait avoir des répercussions sur l'avenir du Programme.

### Ressources humaines

#### Statut d'emploi des stagiaires

Avant 2021-2022, le statut d'emploi des participants au PSP était ambigu. Le contrat du Programme stipulait que les stagiaires n'étaient ni des employés de l'ACSP ni des étudiants, et la nature de leur relation avec le Programme n'était pas définie de façon claire. Étant donné 1) que les stagiaires effectuent un travail en échange d'une rémunération; 2) que l'ACSP n'est pas un établissement d'enseignement agréé, cette structure n'était pas conforme aux lignes directrices de l'Agence du revenu du Canada en ce qui concerne les relations employeur-employé. De plus, cette situation a généré certains enjeux pour les stagiaires qui ont quitté le Programme sans le relevé d'emploi permettant d'accéder aux mesures de soutien du gouvernement, comme l'assurance-emploi ou la Prestation canadienne d'urgence.

Compte tenu de cette situation, un avocat a été mandaté par l'ancienne directrice pour rédiger un nouveau contrat établissant une relation d'emploi entre l'ACSP et les stagiaires. Les stagiaires de 2021-2022 composent le deuxième groupe à être employé par l'ACSP.

Il a été difficile de rendre compte de tous les aspects du PSP dans une relation d'emploi. L'ensemble des tâches effectuées par les stagiaires dans le cadre du PSP – y compris tout ce qui a trait aux documents de recherche, aux lectures universitaires et au temps passé à organiser des visites d'étude – sont considérées comme partie intégrante de leur emploi et sont donc assujetties aux dispositions de la *Loi sur les relations de travail* de l'Ontario. Les stagiaires sont donc admissibles aux heures supplémentaires ou aux heures compensatoires lorsqu'ils travaillent plus de 44 heures au cours d'une seule semaine. De plus, en tant qu'employés sous contrat à durée déterminée, les stagiaires ne peuvent pas effectuer d'activités liées au PSP, y compris en lien avec leurs documents de recherche, après la fin du contrat sans déclencher potentiellement leur transition vers le statut d'employé nommé pour une période indéterminée.

Pour aider les stagiaires à gérer leur temps dans le cadre de cette entente, le directeur a élaboré le *Guide du stagiaire* du PSP, qui précise les attentes à l'égard des différents éléments du Programme, y compris le droit des stagiaires à des vacances, à des congés compensatoires et à d'autres congés, ainsi que la nécessité de suivre leurs tâches de façon régulière. Le document





est mis à jour chaque année à mesure que de nouvelles politiques sont élaborées, comme c'est le cas de l'orientation du Programme à l'intention des députés, qui précise que les stagiaires doivent consacrer environ un tiers de leur temps aux activités du Programme.

Les stagiaires de 2021-2022 ont éprouvé de la difficulté à gérer leur temps entre les activités du PSP et leurs jumelages auprès des députés, particulièrement en raison du report forcé de nombreuses activités du PSP (p. ex. voyages d'études, dîners et visites d'homologues provinciaux) lié à la vague Omicron de COVID-19, ce qui a fait en sorte que bon nombre des événements se sont tenus au printemps. Le retour du Programme à un calendrier normal devrait faciliter les efforts des stagiaires en vue d'atteindre un meilleur équilibre en lien avec les responsabilités relatives au PSP. Toutefois, le directeur travaillera également avec la nouvelle cohorte afin de mettre en place des stratégies leur permettant de mieux gérer leurs diverses tâches.

### **Sécurité et prévention du harcèlement**

En juillet 2021, le directeur a convoqué un comité d'anciens stagiaires qui ont examiné la *Politique de prévention du harcèlement et de la discrimination* du Programme et ont formulé des recommandations en vue de la mettre à jour. Le comité a notamment recommandé de compléter la politique par l'ajout d'un guide étape par étape à l'intention des stagiaires, qui préciserait les procédures à suivre et le soutien offert aux stagiaires en fonction du type de comportement subi et le contexte dans lequel il s'est produit (p. ex. dans le cadre d'un stage auprès d'un député, au cours d'un voyage d'études, lors d'interactions avec des collègues, etc.).

La progression de la révision de la *Politique* et de l'élaboration du guide a été retardée puisque le Programme attendait les directives des conseillers juridiques de la Chambre des communes sur la façon dont le PSP serait touché par la nouvelle [\*Politique sur la prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail des députés de la Chambre des communes\*](#) qui avait été approuvée par le Bureau de régie interne de la Chambre des communes plus tôt en 2021. En février 2022, le Programme a été informé que les stagiaires sont en fait concernés par certains aspects de la Politique. Les révisions de la politique du PSP et l'élaboration du guide étape par étape se dérouleront à l'été 2022 avec l'appui du comité des anciens et de l'équipe de respect en milieu de travail de la Chambre des communes.

Conformément à la politique du PSP, les stagiaires reçoivent une formation, des conseils et du soutien pendant qu'ils travaillent sur la Colline. En 2021-2022, cela comprenait un aperçu de la *Politique de prévention du harcèlement et de la discrimination* présenté par l'agente de liaison des anciens (Clare Boychuk) en octobre 2021. Dans le cadre de leur programme d'orientation, les stagiaires ont également suivi la formation sur l'intervention des témoins et la formation sur le respect en milieu de travail de la Chambre des communes. Compte tenu des questions de sécurité associées au travail avec les parlementaires, les stagiaires ont rencontré Roxanne Chartrand (gestionnaire, sensibilisation en matière de sécurité, à la Chambre des communes) peu après avoir commencé leur stage au Parlement, en novembre 2021, pour recevoir une formation approfondie sur les protocoles de sécurité en vigueur sur la Colline.



## Intervenants et partenaires du Programme

### **Relations avec la Chambre des communes**

Étant donné les modifications des restrictions en matière de santé publique, le PSP n'aurait pu avoir lieu cette année sans l'appui et l'engagement continus de la Chambre des communes. Melissa Carrier, l'assistante du programme, a agi à titre de ressource inestimable tout au long de l'année, en aidant les stagiaires à gérer les problèmes de sécurité et les questions liées au travail à distance. Dany Lamarque, qui a occupé le poste d'assistant de programme par intérim de mars à la fin de juin, a également joué un rôle essentiel dans le soutien du Programme à mesure que nous reprenions les activités en personne, notamment en ce qui concerne les voyages d'études des participants aux programmes de stages provinciaux et des membres du Congrès américain.

Le directeur du PSP a communiqué régulièrement avec l'agente de liaison de la Chambre des communes, Danielle Labonté, ainsi qu'avec ses successeurs, Jeffrey LeBlanc et Stéphanie Haché, pour déterminer la façon dont les lignes directrices de la Chambre des communes relatives à la COVID-19 s'appliquaient aux stagiaires et cibler les ressources disponibles pour les aider dans le cadre de la transition vers le travail à distance. M. LeBlanc a également joué un rôle clé au sein du comité de sélection de 2021-2022, tandis que M<sup>me</sup> Haché a siégé au comité de sélection du Prix Hales. Le Programme est très reconnaissant envers M<sup>me</sup> Labonté et M. LeBlanc pour tout le travail qu'ils ont réalisé en appui au PSP, et aimerait également souhaiter la bienvenue à Stéphanie Haché, qui occupera dorénavant le poste d'agente de liaison avec la Chambre.

Les stagiaires souhaitent remercier le Président de la Chambre des communes, Anthony Rota, pour son soutien continu tout au long de l'année. En décembre 2021, après sa réélection à titre de Président, M. Rota a organisé un dîner de bienvenue pour les stagiaires de 2021-2022, auquel étaient conviés les stagiaires, les députés auxquels ils étaient jumelés, et les commanditaires du PSP. Le dîner a eu lieu en personne pour la première fois depuis le début de 2020. Le vice-président, Chris d'Entremont, a ensuite pris la relève de l'animation du dîner d'hiver du Programme en mars 2022 étant donné l'absence de M. Rota pour des raisons médicales. Un dîner et une réception seront à nouveau organisés par M. Rota ou ses adjoints en juin 2022. Le Programme tient également à souligner le dévouement d'Anthony Caricato, directeur de la sensibilisation au Bureau du Président, pour tout le soutien qu'il a apporté à l'organisation des événements du PSP cette année.

De même, Charles Robert, greffier de la Chambre des communes, est demeuré profondément engagé au sein du Programme. M. Robert a prononcé le mot de bienvenue à la réception d'automne du PSP, a rencontré les stagiaires pour discuter de ses recherches sur le Parlement et de son rôle au sein de ce dernier, et a su guider le directeur du PSP. Il a également conseillé individuellement certains stagiaires en lien avec leurs documents de recherche. Il présentera ses réflexions sur la dernière année au Parlement lors du Symposium de Gaboury en juin.

### **Entente de service avec la Chambre des communes**

En décembre 2021, la Chambre et l'ACSP ont renouvelé l'entente de service qui régit le soutien de la Chambre des communes au PSP pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2024. Parallèlement, la Chambre des communes examine toujours la demande du PSP pour une aide



financière directe de la part de la Chambre en vue d'appuyer les efforts pour augmenter l'allocation des stagiaires.

### **Code régissant les conflits d'intérêts des députés**

En février 2022, le directeur du PSP a présenté un mémoire au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre dans le cadre de l'examen du *Code régissant les conflits d'intérêts des députés*. Le *Code* ne fait pas mention des stagiaires qui travaillent avec les députés. Toutefois, en octobre 2018, le commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique a émis un [avis consultatif](#) dans lequel il affirmait que les services de stagiaires fournis par un tiers bénévole pour le compte des députés pourraient être considérés comme un « avantage » pour le député en vertu du paragraphe 3(1) du *Code*. Par conséquent, il a fait valoir que l'offre de stagiaires devrait être assujettie au « critère d'acceptabilité » énoncé au paragraphe 14(1) et devrait donc être déclarée en vertu des dispositions du *Code* concernant les cadeaux offerts aux députés. En plus d'assurer la transparence, cette disposition limitait également les organisations pouvant offrir des programmes de stages puisqu'il est interdit aux organisations qui sont enregistrées pour faire du lobbying d'offrir des cadeaux aux députés (et ce, même pour les membres qui ne font pas directement du lobbying).

Cette interprétation a été émise subitement et a suscité de vives inquiétudes quant à la viabilité du PSP. Le PSP a ensuite reçu une lettre confirmant la viabilité du Programme étant donné que l'ACSP n'est pas inscrite à titre de lobbyiste. Chaque député qui reçoit un stagiaire du PSP doit tout de même remplir une déclaration indiquant qu'il a reçu en « cadeau » les services du stagiaire. La responsabilité de remplir la déclaration en matière d'éthique incombe aux députés. Cependant, la situation actuelle – les dispositions relatives aux stagiaires étant contenues dans un avis consultatif plutôt que dans le *Code* – est quelque peu délicate, ce qui signifie que peu de députés sont au courant de cette obligation. Par conséquent, chaque année, le PSP communique avec les députés pour les informer de la nécessité de présenter la déclaration et leur fournir le texte à remplir.

Dans le cadre de l'examen quinquennal du *Code*, le Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre a invité le directeur du PSP et son ancienne directrice à témoigner le 15 février 2022 concernant l'impact de l'avis consultatif sur le fonctionnement du PSP et l'accès aux stages parlementaires en général. Tous les deux ont soulevé des préoccupations au sujet de la façon dont l'avis consultatif a été présenté, de la représentation des stagiaires en tant que « cadeaux », du manque de possibilités relatives aux stages non rémunérés, des difficultés auxquelles font face les députés pour se conformer aux dispositions, et de la trop grande exclusion qui empêche toute organisation enregistrée en tant que lobbyiste de participer à un programme de stages avec des députés. La transcription de la séance du Comité se trouve sur le [site Web de la Chambre des communes](#). De plus, le directeur du PSP a préparé un mémoire à l'intention du Comité qui est joint à l'annexe I.

L'examen du *Code régissant les conflits d'intérêts* par le Comité est toujours en cours. Le directeur suit de près les délibérations et conseillera les intervenants du Programme si des révisions qui auraient une incidence sur la réglementation des stages à la Chambre des communes devaient être apportées.



## Commanditaires et amis du Programme

Les activités du PSP dépendent entièrement du soutien dévoué de ses commanditaires, qui fournissent un financement de base à l'un des quatre niveaux (platine, or, argent, bronze), de même que des « Amis du Programme », qui offrent du soutien en nature ou du financement pour des projets en particulier. Malgré la situation difficile à laquelle font face de nombreuses organisations et les possibilités réduites de reconnaissance des commanditaires, la grande majorité des commanditaires du PSP ont continué d'offrir leur soutien en 2021-2022. Dans certains cas, ces décisions ont empêché les commanditaires de soutenir d'autres initiatives. Le Programme est donc reconnaissant de l'engagement continu de ses commanditaires.

En effet, en 2021-2022, la communauté de commanditaires du PSP s'est considérablement accrue par l'arrivée de deux commanditaires argent (Amazon et le Collège des consultants en immigration et en citoyenneté) et de quatre commanditaires bronze (Abacus Data, l'Association canadienne des employés professionnels, l'Association canadienne des télécommunications sans fil et Tech-accès Canada). De plus, le PSP a accueilli la Métropolitain Brasserie à titre de nouveau commanditaire de l'accueil du Programme. Les caucus PSP hebdomadaires et les dîners du Programme ont pu se dérouler au restaurant alors que les installations de la Chambre des communes étaient fermées.

En plus de fournir des ressources financières, les représentants des commanditaires servent de mentors et de ressources pour de nombreux stagiaires pendant et après leur participation au Programme. Ce fut particulièrement le cas de la cohorte 2021-2022, qui a eu la chance de terminer le stage avec les commanditaires du Programme pendant la période électorale (voir la partie I pour plus de détails). Bien que les stagiaires aient éprouvé plus de difficulté à collaborer avec les commanditaires en raison de la pandémie, ils ont été en mesure de communiquer avec de nombreux commanditaires au moyen de conversations informelles à l'heure du dîner ou dans le cadre de la série de webinaires mentionnée plus tôt. La liste complète des commanditaires du Programme est jointe en annexe II. Tous les postes de niveau platine et or sont actuellement pourvus, mais des postes de niveaux argent et bronze demeurent vacants.

## Association d'anciens stagiaires parlementaires (AASP)

L'AASP a organisé une réunion de bienvenue pour les nouveaux stagiaires sur une terrasse en septembre. Environ 20 anciens stagiaires ont assisté à l'événement, de même que le directeur fondateur du Programme, James Ross Hurley. L'AASP a également profité de l'adoption de la formule virtuelle pour communiquer avec un plus grand nombre d'anciens stagiaires situés à l'extérieur de la région de la capitale nationale. Plus particulièrement, l'AASP a lancé une nouvelle initiative de mentorat, dans le cadre de laquelle plus de 50 anciens stagiaires se sont inscrits à titre de mentors et de mentorés. Dans le cadre de cette initiative, l'AASP a tenu en mars 2022 une séance d'accueil sur le perfectionnement professionnel dans le cadre de laquelle une discussion avec les personnes suivantes a eu lieu :

- Gabrielle de Billy Brown – analyste, Bibliothèque du Parlement
- Ariel Delouya – consul général du Canada, Minneapolis
- Al-Amyr Sumar – conseiller juridique, The New York Times Company
- Robbin Tourangeau – présidente, Calcul Canada
- Michel G. Vermette – ancien chef de la direction, Association professionnelle des cadres supérieurs de la fonction publique du Canada (APEX)



L'AASP joue également un rôle important dans le soutien du PSP au moyen d'une variété d'activités. Plus particulièrement, l'AASP a fourni un soutien essentiel au processus de recrutement de 2022-2023, lorsque d'anciens stagiaires ont conseillé les candidats potentiels en lien avec leur demande. Le Programme collabore avec l'AASP quant à la gestion de son répertoire de membres et paye pour les services électroniques de l'AASP.

### **Fondation parlementaire Hales et Hurley (FPHH)**

Les efforts de collecte de fonds déployés par l'AASP au profit du PSP sont maintenant axés sur la FPHH. La Fondation a été mise sur pied en mai 2017 et est gérée par la Fondation communautaire d'Ottawa. La Fondation est nommée à la mémoire d'Alfred Hales, le député qui a permis le lancement du Programme en 1969, et de James Ross Hurley, le directeur fondateur du Programme. Le lancement de la FPHH a été suivi de peu par la campagne de financement de l'AASP réalisée en l'honneur du 50<sup>e</sup> anniversaire du PSP, lors de laquelle plus de 50 000 \$ ont été amassés. Grâce à cette première campagne et à la poursuite des activités de collecte de fonds pilotées par le président du comité de financement de l'AASP, Alan Freeman (PSP), la FPHH dispose maintenant d'une dotation de plus de 100 000 \$. Cette année, le comité prévoit d'autres initiatives qui se concentreront notamment sur les legs.

## **Finances et opérations du Programme**

### **Finances de 2021–2022**

Compte tenu des défis exceptionnels rencontrés cette année, la mise à jour budgétaire figurant à l'annexe III comprend à la fois les projections initiales pour l'exercice 2021-2022 et les projections révisées en date de mai 2022. Parmi les principaux coûts supplémentaires de cette année, mentionnons une augmentation de l'allocation aux stagiaires, qui est passée de 25 000 \$ à 27 000 \$, un soutien aux stagiaires pour les mesures d'adaptation à la pandémie et des frais de déplacement plus élevés après la vague Omicron, qui a forcé le report des voyages d'études au Royaume-Uni et dans l'Union européenne entre janvier et mars. Ces coûts plus élevés ont été compensés par l'augmentation du nombre de commanditaires, la hausse volontaire des contributions de plusieurs commanditaires (pour en apprendre davantage, voir la section *Planification stratégique* ci-dessous) et la forte réduction des frais juridiques et autres frais administratifs. La Délégation de l'UE et le Haut-commissariat du Royaume-Uni ont également augmenté leurs subventions de déplacements.

Le don spécial d'Estée Lauder ayant permis au PSP d'acheter des ordinateurs supplémentaires procurera au Programme un surplus important pour l'année 2021-2022. En effet, l'achat d'ordinateurs sera amorti sur cinq ans, ce qui créera de modestes déficits au cours des années à venir (pour en apprendre davantage, voir la section *Planification stratégique* ci-dessous).

### **Prévisions pour 2022-2023**

Compte tenu du contexte d'incertitude entourant la pandémie de COVID-19, il est difficile de prévoir les dépenses du Programme à venir en 2022-2023. On espère toutefois que les stagiaires de 2022-2023 auront au moins les mêmes possibilités que leurs prédécesseurs de 2021-2022. Par conséquent, le budget vise à équilibrer les différents scénarios en offrant un soutien modeste aux stagiaires qui pourraient travailler de la maison, tout en veillant à ce qu'ils



puissent bénéficier des ressources requises pour leurs déplacements. Qui plus est, le budget propose d'utiliser le soutien accru des commanditaires au cours du présent exercice pour faire passer l'allocation de stage de 27 000 \$ à 29 000 \$. Ce faisant, le Programme se retrouvera avec un léger déficit prévisionnel résultant de l'amortissement de l'achat des ordinateurs. Le déficit projeté (1 618 \$) est également bien inférieur à la valeur du fonds de prévoyance du budget (8 800 \$), sans lequel il y aurait un surplus. Les projections budgétaires complètes figurent à l'annexe III.

### **Fonds de réserve du PSP**

En 2017-2018 et 2018-2019, l'ancienne directrice a transféré un montant total de 52 435 \$ dans un fonds de réserve géré par la Fondation communautaire d'Ottawa. Au 31 décembre 2021, la valeur du fonds avait atteint 60 419 \$, et ce, malgré le versement d'un montant de 6 436 \$ en subventions au PSP en 2019-2020 et en 2021-2022. Étant donné que ces taux de rendement dépassent considérablement ceux des CPG traditionnels, le directeur examinera la possibilité de transférer davantage de fonds accumulés du Programme vers le Fonds de réserve à l'avenir.

## **Planification stratégique**

### **Augmentation de l'allocation des stagiaires**

Les considérations financières demeurent un obstacle important à l'accroissement de la participation des personnes issues de groupes défavorisés au PSP. Plus particulièrement, de nombreux étudiants issus de milieux marginalisés doivent s'endetter de façon importante pour terminer leurs études, et à la fin de leurs études, ils se retrouvent dans l'obligation de chercher un emploi mieux rémunéré afin de pouvoir rembourser leurs dettes tout en maintenant un niveau de vie raisonnable. Les personnes aux prises avec des problèmes de santé subissent aussi une pression pour trouver un emploi mieux rémunéré ou qui offre une assurance-maladie.

Les intervenants du PSP ont reconnu la nécessité d'augmenter l'allocation des stagiaires. Le conseil d'administration de l'ACSP a approuvé une augmentation de 2 000 \$ pour la cohorte de 2021-2022. De plus, la proposition d'une seconde augmentation de 2 000 \$ pour la cohorte de 2022-2023 porterait l'allocation à un montant imposable de 29 000 \$. Toutefois, même à ce niveau, l'allocation versée par le PSP demeurerait bien en deçà de celle versée dans le cadre de plusieurs autres programmes de stages législatifs au Canada, et nettement en deçà du salaire offert par le Programme de stages de la Bibliothèque du Parlement (40 000 \$ par année, ou 33 333 \$ sur une période équivalente de 10 mois). Sous réserve du financement, le directeur du Programme souhaite maintenir les augmentations annuelles de l'allocation jusqu'à ce qu'elle atteigne un niveau minimum de 33 000 \$.

### **Augmentation du financement des programmes**

Le financement du PSP constitue un défi à long terme. Contrairement à d'autres programmes canadiens de stages à l'Assemblée législative, qui sont en grande partie financés par des organismes législatifs, les ressources financières du PSP dépendent entièrement des commandites externes. De plus, les niveaux de commandites actuels du PSP sont demeurés inchangés depuis 2011-2012, même si les coûts du Programme ont considérablement augmenté.



Les partenaires du Programme ont reconnu le besoin de ressources supplémentaires pour financer d'autres augmentations de l'allocation du Programme et d'autres dépenses de fonctionnement. Lors de la réunion du comité consultatif du printemps 2019, l'ancienne directrice a demandé si des représentants des commanditaires voulaient se porter volontaires pour étudier les possibilités d'augmenter l'allocation. Le sous-comité du comité consultatif sur les allocations s'est réuni en octobre 2019 et a cerné deux options possibles : 1) introduire une légère augmentation (c.-à-d. 10 %) des niveaux de commandites existants; ou 2) rajuster la structure de commandite pour ajouter des commanditaires à des niveaux plus élevés (cette mesure pourrait nécessiter la tenue d'événements supplémentaires du PSP pendant l'année). Le sous-comité recommande également que le comité consultatif envisage de revoir les niveaux de commandite du PSP et l'allocation des stagiaires tous les trois ans.

Lors de sa réunion de l'automne 2019, le comité consultatif a approuvé la proposition d'examiner les niveaux d'allocation et de commandite tous les trois ans, et a convenu de réexaminer la question à la réunion du printemps 2020. Toutefois, l'arrivée de la pandémie de COVID-19 a grandement modifié le contexte de la discussion sur le financement, et le comité consultatif a reporté à plusieurs reprises toute augmentation officielle des niveaux de commandite pendant la pandémie. Néanmoins, de nombreux commanditaires du Programme ont volontairement augmenté leurs contributions de 10 % ou plus, alors que les deux commanditaires platine du PSP, soit le CRSH et la BMO, les ont tous deux augmentées d'au moins 20 %.

Compte tenu de l'amélioration de la situation en matière de santé publique, les participants à la réunion du comité consultatif de l'automne 2021 ont approuvé la proposition visant à augmenter les niveaux de commandite du PSP de 10 % à compter de 2022-2023 de la façon suivante :

- Platine – 50 000 \$ et plus
- Or – 22 000 \$ et plus
- Argent – 11 000 \$ et plus
- Bronze – 2 750 \$ et plus

Cette augmentation générera environ 30 000 \$ de financement annuel supplémentaire, permettant ainsi au Programme de faire passer l'allocation de 27 000 \$ à 29 000 \$.

En plus de cet appui accru de la part des commanditaires, la Chambre des communes explore également des options lui permettant d'offrir un soutien financier direct au PSP pour qu'il puisse offrir un salaire semblable à celui offert par la Bibliothèque du Parlement et les programmes provinciaux de stages à l'Assemblée législative, qui avoisine les 36 000 \$ pour une période équivalente de 10 mois.

### **Fourniture d'ordinateurs de travail**

Le directeur travaille actuellement avec la Chambre des communes pour cibler la façon de fournir aux stagiaires des ordinateurs leur offrant un accès total au réseau de la Chambre des communes à distance.

Bien que les stagiaires reprennent majoritairement le travail en présentiel à mesure que la pandémie se résorbe, l'assouplissement des modalités de travail est probablement là pour



rester, du moins dans un avenir prévisible. Toutefois, plusieurs bureaux de députés ne se voient fournir aucun appareil réservé à l'utilisation des stagiaires par la Chambre des communes. Ainsi, les stagiaires doivent utiliser leurs appareils personnels dans le cadre de leur stage auprès d'un député. Malheureusement, l'accès au réseau de la Chambre des communes à partir d'un appareil personnel est limité et ne comprend pas l'accès à la suite complète des applications logicielles nécessaires pour les tâches qui sont habituellement attribuées aux stagiaires, comme MS Publisher, ainsi qu'aux ressources de la Bibliothèque du Parlement et autres ressources accessibles par l'entremise de Source+.

Les assemblées législatives de l'Ontario et de la Colombie-Britannique ont contourné de telles situations vécues par leurs stagiaires à l'Assemblée législative en leur fournissant simplement des ordinateurs. Malheureusement, la Chambre des communes ne possède aucun appareil disponible pour les stagiaires parlementaires. Toutefois, les entreprises Estée Lauder ont fait un don spécial au Programme pour appuyer l'achat d'appareils destinés aux stagiaires. De plus, le directeur travaille de concert avec la Chambre des communes afin d'évaluer la possibilité que la Chambre des communes soit responsable de la gestion de ces ordinateurs et, par le fait même, puisse octroyer un accès total à distance.

Il est important de noter que le passage à une situation où les stagiaires recevront un ordinateur pendant leur participation au Programme est conforme à la transition du statut de stagiaire vers le statut d'employé de l'ACSP. De plus, le fait de fournir à chaque stagiaire un ordinateur de travail de qualité permettra d'appuyer l'Initiative de recrutement inclusif du PSP en dégageant les stagiaires de la responsabilité de se procurer un appareil adapté au travail dans un bureau de député.

### **Accès aux ressources universitaires**

Même s'ils ont accès à la Bibliothèque du Parlement, de nombreux stagiaires signalent qu'ils ne sont pas en mesure d'accéder aux articles universitaires et aux livres requis dans le cadre de leurs documents de recherche. Le directeur a entamé des discussions avec le programme d'études supérieures Clayton Riddell en gestion politique à l'Université Carleton pour voir si les stagiaires pourraient être considérés comme des « stagiaires juniors », ce qui leur permettrait d'accéder à la bibliothèque de l'université ainsi qu'à d'autres services.

### **Assurance-maladie**

Comme mentionné précédemment, les personnes dont la situation entraîne des frais médicaux importants pourraient être dans l'impossibilité de participer au PSP en raison du faible montant de l'allocation fournie par le Programme et de l'absence d'assurance-maladie complémentaire. En plus de chercher des moyens d'augmenter davantage le financement, le directeur continue d'explorer la possibilité d'offrir une assurance-maladie aux futures cohortes de stagiaires.





## **Annexe I – Exigences de déclaration pour les programmes de stages parlementaires en vertu du *Code régissant les conflits d'intérêts des députés* de la Chambre des communes**

Mémoire au Comité permanent de la Chambre des communes  
sur la procédure et les affaires de la Chambre

**Paul Thomas**

Directeur, Programme de stage parlementaire

### **1.0 Aperçu du Programme de stage parlementaire**

Le Programme de stage parlementaire (PSP) est une initiative unique et non partisane de travail-études rémunéré qui permet chaque année à 10 nouveaux diplômés d'universités canadiennes qui se démarquent la chance de passer 10 mois à Ottawa pour effectuer un stage auprès d'un député du gouvernement et d'un député de l'opposition.

Le PSP a été créé à la suite d'une motion adoptée à l'unanimité par la Chambre des communes en 1969. Conformément à la [recommandation originale](#) du Comité permanent de la procédure et des opérations, il est administré conjointement par la Chambre des communes et [l'Association canadienne de science politique](#) (ACSP), un organisme de bienfaisance enregistré en Ontario qui se consacre à promouvoir l'étude du gouvernement et de la politique au Canada. En vertu de l'entente conclue, la Chambre des communes facilite le placement des stagiaires auprès des députés et fournit un soutien administratif au Programme. Les présidents de la Chambre des communes représentent les parrains du Programme, et le [Règlement administratif relatif aux députés](#) désigne également les stagiaires du PSP comme des « voyageurs admissibles » à l'utilisation des points de déplacement. L'ACSP gère quant à elle les activités quotidiennes du PSP, veille au maintien des normes universitaires du Programme et recueille des fonds pour l'allocation des stagiaires auprès de donateurs externes.

### **2.0 Contexte des exigences de déclaration**

Le *Code régissant les conflits d'intérêts des députés* de la Chambre des communes (le *Code*) ne fait pas mention des stagiaires qui travaillent auprès des députés. Toutefois, en octobre 2018, le commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique a émis un [avis consultatif](#) dans lequel il affirmait que les services de stagiaires fournis par un tiers bénévole pour le compte de députés pourraient être considérés comme un « avantage » pour le député en vertu du paragraphe 3(1) du *Code*. Par conséquent, il a fait valoir que l'offre de stagiaires devrait être assujettie au « critère d'acceptabilité » énoncé au paragraphe 14(1) et devrait donc être déclarée en vertu des dispositions du *Code* concernant les cadeaux offerts aux députés. En plus d'assurer la transparence, cette disposition limitait également les organisations pouvant offrir des programmes de stages puisqu'il est interdit aux organisations qui sont enregistrées pour faire du lobbying d'offrir des cadeaux aux députés (et ce, même pour les membres qui ne font pas directement du lobbying).



Cette interprétation a été émise subitement et a suscité de vives inquiétudes quant à la viabilité du PSP. Le PSP a ensuite reçu une lettre confirmant la viabilité du Programme étant donné que l'ACSP n'est pas inscrite à titre de lobbyiste. Cependant, les organisations qui faisaient du lobbying, comme le Centre consultatif des relations juives et israéliennes, ont dû mettre fin à leurs activités de stage.

L'avis consultatif semblait notamment principalement porter sur les stagiaires qui reçoivent un paiement en échange de leurs services, déclarant ce qui suit :

Certaines organisations offrent aux députés les services de stagiaires pour travailler à leurs bureaux, et ce, sans frais pour les députés. Or, bien que ces stagiaires ne soient pas payés par les députés, ils ne sont pas bénévoles, puisqu'ils sont rémunérés par l'organisation au sein de laquelle ils effectuent un stage. Par conséquent, les avantages associés à ces stages sont visés par le critère d'acceptabilité prévu au paragraphe 14(1) du *Code*, qui interdit aux députés et aux membres de leur famille d'accepter, même indirectement, de cadeaux ou d'autres avantages qu'on pourrait raisonnablement donner à penser qu'ils ont été donnés pour influencer le député dans l'exercice de sa charge de député.

Cependant, dans les autres parties pertinentes de l'avis, des termes plus généraux sont employés et pourraient également faire référence aux stagiaires non rémunérés. À la fin du document, les députés sont informés de ce qui suit : « Si vous utilisez des services de stage fournis gratuitement par un tiers, je vous encourage à chercher conseil auprès d'un conseiller de mon bureau afin de respecter vos obligations en vertu du *Code*. »

### 3.0 Situation actuelle du PSP

Concrètement, c'est aux députés qu'incombe la responsabilité de remplir la déclaration en matière d'éthique, et non au PSP ou à tout autre programme législatif de stages. Cependant, le processus de conformité est complexe en raison de la façon dont l'exigence a été créée et est communiquée aux députés. Plus précisément :

- Le *Code*, contrairement à l'avis consultatif, ne mentionne aucune exigence de déclarer un stagiaire rémunéré par une source externe à titre de cadeau.
- L'avis consultatif n'est plus disponible sur le site Web du commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique.
- En novembre 2021, lorsqu'on a communiqué avec le personnel du Commissariat, il a indiqué que les députés doivent tout de même respecter les modalités de l'avis, et ce, même si ceux-ci – particulièrement ceux qui ont été élus en 2021 – n'ont aucun moyen de savoir qu'il existe.

Pour s'assurer que tous les députés se conforment aux modalités, le PSP communique chaque année avec les députés pour les informer de la nécessité de présenter la déclaration et leur fournir le texte à remplir. Bien que cette exigence soit généralement acceptée par les députés, le fait de ne pas en avoir été informé au préalable a créé de la confusion chez certains et de la frustration chez d'autres vu l'obligation de devoir remplir de la paperasse supplémentaire.



Certains députés se montrent également étonnés qu'il soit nécessaire de remplir le formulaire étant donné que le PSP reçoit l'appui officiel de la Chambre des communes.

#### **4.0 Préoccupations et recommandations**

Le PSP comprend la préoccupation selon laquelle des organisations externes pourraient tenter d'influencer les actions des députés en leur fournissant un effectif sans frais. Toutefois, le régime créé dans le cadre de l'avis consultatif de 2018 visant à réglementer les stages parlementaires est trop restrictif et risque de limiter la capacité des jeunes d'en apprendre davantage sur le système de gouvernement du Canada au moyen de stages non partisans auprès des députés. Le processus de création et d'application de ce régime pourrait également être beaucoup plus transparent. D'ailleurs, il n'est pas clair si le système s'applique au PSP étant donné qu'il est exploité en partenariat continu avec la Chambre des communes.

#### **4.1 Restrictions imposées aux organisations autorisées à offrir des programmes de stages**

Bien qu'il ne s'agissait peut-être pas de son objectif principal, l'avis consultatif a surtout eu pour effet d'interdire aux organisations enregistrées à titre de lobbyistes auprès des députés d'offrir des programmes de stages au Parlement, puisqu'elles ne sont pas autorisées à offrir des « cadeaux » aux députés. Par conséquent, il serait interdit à de nombreux organismes qui cherchent à améliorer le bien-être des jeunes Canadiens, comme les Clubs garçons et filles du Canada, ou qui défendent différents groupes de la société, comme l'Assemblée des Premières Nations, d'établir des initiatives de stages en raison de leurs activités de lobbying. Plus important encore, cette interdiction en vigueur va à l'encontre de la récente élimination de l'exigence selon laquelle un maximum de 10 % du budget total des organismes de bienfaisance devait être alloué au dialogue sur les politiques publiques et aux activités de développement, ce qui pouvait comprendre le lobbying auprès des élus.

À l'heure actuelle, beaucoup plus de jeunes souhaitent faire un stage auprès de députés canadiens que ce que les programmes en place permettent. **Plutôt que d'interdire à toute organisation enregistrée à titre de lobbyiste d'offrir un programme de stages, l'accès aux stages de formation auprès de députés pourrait être bonifié par la création d'un mécanisme distinct permettant l'accréditation des programmes de stages autorisés à jumeler des stagiaires et des députés.** Un tel système pourrait exiger de la part des programmes une conformité à certaines normes minimales quant aux conditions de travail des stagiaires, une certification que les stagiaires ne serviront pas les intérêts de l'organisme commanditaire et une démonstration de leur impartialité politique.

#### **4.2 Application des exigences de déclaration aux programmes de stages non rémunérés**

Tel que mentionné précédemment, certains passages de l'avis consultatif de 2018 portaient précisément sur la prestation de stagiaires rémunérés aux députés, tandis que d'autres passages pourraient être interprétés comme faisant référence à la fois aux stages rémunérés et aux stages non rémunérés. Cette ambiguïté découle du contraste établi dans l'avis entre les « stagiaires rémunérés » et les « bénévoles ». Une telle dichotomie ne tient pas compte de la possibilité d'une troisième catégorie de stagiaires non rémunérés qui, comme les bénévoles, ne reçoivent pas de salaire, mais qui, comme les stagiaires rémunérés, sont recrutés de façon systématique et se voient attribuer un stage dans les bureaux de certains députés.



Au cours des dernières années, plusieurs industries ont vu diminuer le nombre de stages non rémunérés, car on craignait que les personnes issues de milieux défavorisés, qui ne pouvaient pas se permettre de travailler sans être rémunérées, doivent systématiquement écarter certaines carrières. De nombreux observateurs ont également soulevé des préoccupations sur le plan éthique quant aux entreprises rentables et aux organisations bien financées qui comptent sur les services bénévoles de ceux qui cherchent à acquérir une première expérience de travail. Toutefois, l'avis consultatif pourrait être perçu comme un incitatif à la création de stages non rémunérés en tant que moyen de contourner les règles régissant le jumelage des stagiaires auprès des députés.

**Pour s'assurer que les organisations ne tentent pas de contourner la réglementation s'appliquant aux stages prévue par la loi en mettant fin à la rémunération des stagiaires, il serait avantageux que les règles régissant le recrutement et le jumelage systématiques des stagiaires auprès des députés s'appliquent aux programmes rémunérés et non rémunérés.**

#### **4.3 Processus d'élaboration de l'avis consultatif**

Le commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique a élaboré et publié l'avis consultatif sur les stages de façon brusque et regrettable. Les programmes de stages existants n'ont nullement été consultés en vue de vérifier leur relation avec les députés, et les répercussions possibles sur les stagiaires déjà en poste ne semblent pas avoir été prises en compte lors de la publication de l'avis consultatif. Le Programme craint que d'autres avis consultatifs ne soient émis ultérieurement, modifiant ainsi l'application du *Code régissant les conflits d'intérêts des députés* d'une manière qui pourrait nuire au fonctionnement du PSP et d'autres initiatives de stages.

**À l'avenir, il serait très pertinent que le commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique consulte les organisations pouvant être touchées par les nouveaux avis consultatifs avant leur publication, et qu'un préavis soit donné avant leur entrée en vigueur.**

#### **4.4 Transparence des exigences**

Les députés peuvent difficilement être au courant de l'obligation de déclarer les stagiaires à titre de cadeaux si l'avis consultatif établissant cette exigence n'est pas accessible sur le site Web du commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique. En effet, à l'heure actuelle, tout nouveau programme de stages ne pourrait connaître l'existence d'une telle exigence à moins de communiquer de façon proactive avec le commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique. Compte tenu du fait que le *Code* a été en vigueur pendant près de 15 ans avant que quiconque ne considère une application aux programmes de stages, il semble peu probable que les personnes responsables de la création de nouveaux programmes se renseignent à ce sujet.

Même si le commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique souhaite maintenir un dialogue continu avec les députés au sujet de leurs activités, **le fait de communiquer clairement les exigences en matière de conflits d'intérêts et d'éthique aux députés et aux citoyens sur un site Web accessible au public permettrait de favoriser la transparence, de réduire la confusion et d'encourager le maintien de la conformité.**



#### **4.5 Application des exigences au Programme de stage parlementaire**

Le PSP est le seul programme de stage auprès de députés canadiens qui fonctionne avec la participation directe de la Chambre des communes. En effet, le Programme a été créé à la suite de l'adoption par la Chambre des communes d'une motion ayant reçu l'appui de tous les partis. Sa structure actuelle a peu changé par rapport à la première recommandation formulée par le Comité permanent de la procédure et des opérations de la Chambre des communes en 1969. La Chambre des communes fournit un soutien administratif au Programme, et le *Règlement administratif relatif aux députés* précise également que seuls les stagiaires du Programme de stage parlementaire sont considérés comme des voyageurs admissibles à l'utilisation des points de déplacement. La Chambre des communes joue également un rôle permanent dans la gouvernance du Programme, la sélection de chaque cohorte de stagiaires et la sélection du directeur du Programme.

Compte tenu de cette relation permanente, les députés qui accueillent des stagiaires du PSP semblent davantage être décrits comme des participants à l'une des initiatives de la Chambre des communes organisée pour les jeunes Canadiens que comme des bénéficiaires de cadeaux d'organismes externes. Non sans reconnaître que le fonctionnement des programmes de stages législatifs doit être empreint de transparence, **il serait raisonnable d'exclure le Programme de stage parlementaire des exigences de déclaration en vertu du Code régissant les conflits d'intérêts – ou de tout système d'accréditation des stages élaboré à l'avenir – en vue de reconnaître la relation officielle du Programme avec la Chambre des Communes.**



## Annexe II – Commanditaires et amis, 2021-2022

### Platine

- Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
- BMO Groupe financier

### Or

- Bombardier inc.
- Association des banquiers canadiens
- Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes
- Association canadienne de l'immeuble
- CN
- CropLife Canada

### Argent

- Amazon
- Association des produits forestiers du Canada
- BIOTECanada
- Banque de développement du Canada
- Corporation des associations de détaillants d'automobiles
- Canadian Media Producers' Association
- Comptables professionnels agréés du Canada
- CIBC
- Collège des consultants en immigration et en citoyenneté
- Fondation Desjardins
- Médicaments novateurs Canada
- Microsoft
- Producteurs de poulet du Canada
- RBC Groupe Financier
- Groupe Financier Banque TD
- UNIFOR
- Universités Canada

### Bronze

- Abacus Data
- Association canadienne des producteurs pétroliers
- Association canadienne des employés professionnels
- Canadian Canola Growers' Association
- Canadian Cattlemen's Association
- Association canadienne des coopératives financières
- Association canadienne des télécommunications sans fil
- Fondation d'engagement civique
- Coopératives et mutuelles du Canada
- Estée Lauder inc.
- Génome Canada
- Sagen
- Rogers
- Tech-Accès Canada

### Amis

- Haut-commissariat du Royaume-Uni à Ottawa
- Canadian North
- Délégation de l'Union européenne au Canada
- Ambassade des États-Unis à Ottawa
- Métropolitain Brasserie
- Fednav
- Association des anciens stagiaires parlementaires
- *The Hill Times*
- VIA Rail Canada